BURKINA FASO

Région de la Boucle du Mouhoun (133,994 PDI, Source CONASUR 31/03/2023)

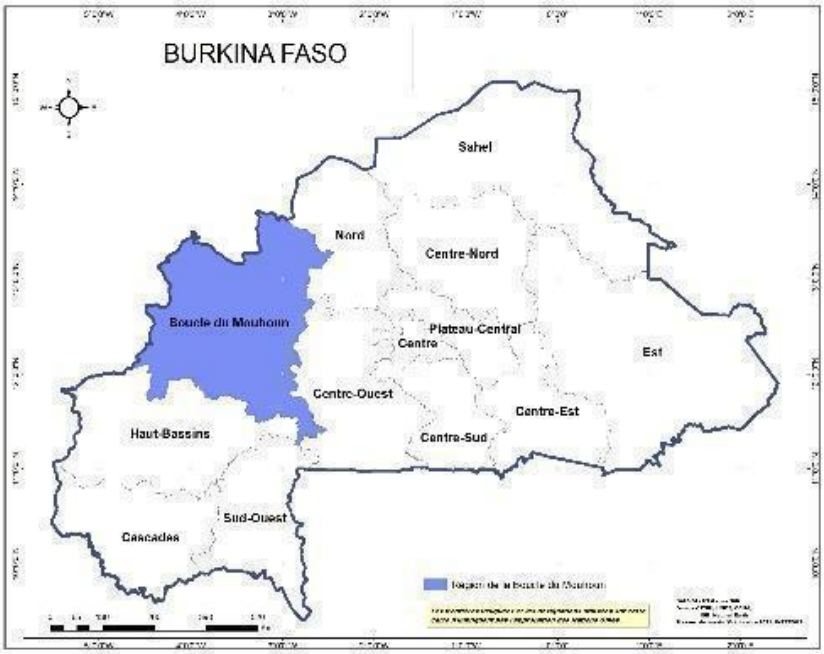

Rapport mensuel Monitoring de Protection (P21) – Avril 2024

6,688 personnes en déplacement interne forcé.	**34** Incidents ; **331** victimes
22 cas de protection identifiés	**144** Cas de protection référés

Photo d'une séance de Théâtre forum réalisée sur le site PDI du secteur 02 de Dédougou au profit de PDI et hôtes, le samedi 20 avril 2024.

I. Résumé

Au cours du mois d'avril 2024, la situation sécuritaire et de protection dans la région de la Boucle du Mouhoun s'est fortement dégradée. Au total, **34 incidents de protection** ont été documentés, marquant une nette augmentation par rapport au mois précédent où **13** incidents ont été enregistrés, soit une hausse de **16%.** Ces incidents ont touché **331 personnes** dont 25 filles, 105 femmes, **19 garçons, et 182 hommes dans 15 communes** notamment Tougan, Kouka, Solenzo, Tansila, Yaba, Nouna, Dédougou, Bomborokuy, Yé, Lankoué, Gomboro, Di, Bondokuy, Toma et Gassan, en ce qui concerne les cas de violences basées sur le genre. ***(Sources de données, voir Kobo Collect numéro du rapport flash N°40 à N°72 et la fiche de collecte d'incident INC-BF_INTERSOS_1455-240423113234).***

Au titre des catégories de violations des droits humains et du droit international humanitaire, il y a eu :

- ***15 cas d'atteintes au droit à la liberté et à la sécurité de la personne*** *ayant touché 24 filles, 90 femmes, 15 garçons et* ***107*** *hommes.*
- ***12 cas d'atteintes au droit à la vie*** *dont une (01) fille, cinq (05) femmes, deux (02) garçons et* ***32*** *hommes, ont été victimes.*
- ***Huit (08) cas d'atteintes au droit à l'intégrité physique et/ou psychique*** *ayant directement touché* ***27*** *personnes, dont neuf (****09) femmes*** *et* ***18 hommes****.*
- ***Huit (08) cas d'atteintes au droit à la propriété*** *ayant touché* ***25*** *hommes.*
- ***Un (01) cas de violations graves aux droits des enfants*** *dont deux (02) garçons ont été victimes.*
- ***Un (01) cas de Violences Basées sur le Genre*** *commis sur une (01) femme.*

L'augmentation du nombre d'incidents ce mois-ci (**34** incidents documentés) témoigne d'une reprise stratégique de l'activisme des groupes armés non identifiés (GANI) dans la région. Cela fait suite à une période d'accalmie le mois dernier, où le nombre d'incidents avait relativement diminué (**13** incidents). De plus, la poursuite des opérations militaires menées par les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) et les Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP) dans les provinces du Sourou, du Nayala, des Banwa et de la Kossi a contribué à cette hausse des incidents, dans la mesure où certains civils (PDI ou hôtes), accusés de complicités avec les GANI, subissent des exactions de la part de ces derniers. Cette détérioration demeure préoccupante au regard du nombre de victimes qui a considérablement augmenté. En effet, alors que le mois dernier, **91** personnes avaient été touchées par les incidents, ce mois-ci on dénombre **331 personnes**. Cela révèle que les types d'incidents survenus peuvent être particulièrement graves ou avoir des conséquences plus sévères sur les personnes touchées. Cette situation met en évidence le risque accru auquel sont confrontées les populations civiles, exposées au conflit dans la région, caractérisé par les affrontements entre les parties belligérantes et les incursions des groupes armés dans les villages.

II. Couverture géographique

30 communes couvertes → 22 comités locaux de Protection → 10 points focaux communautaires → 06 moniteurs de Protection → 20 volontaires de protection (OSC APPEN ET SALAKI)

- **Zones couvertes**

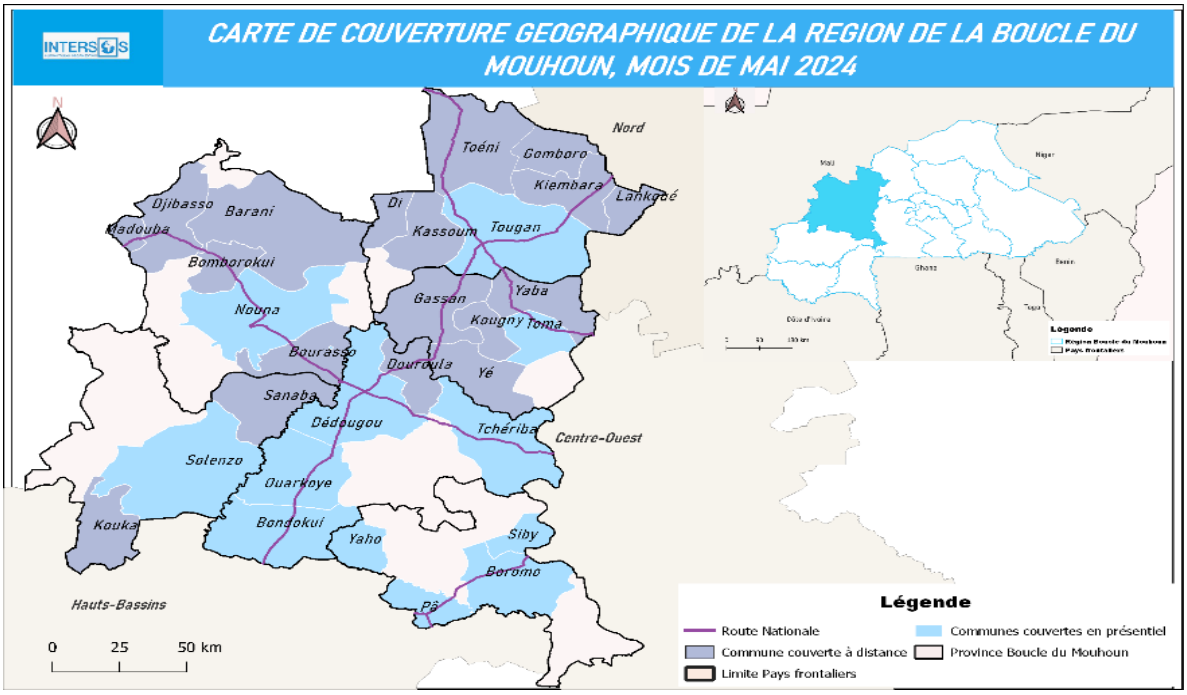

- **Accessibilité**

Au cours du mois de mars, 30 communes sur 47 ont été couvertes par les activités de monitoring (P21) pour les six (**06**) provinces de la région. Avec l'appui des **OSC APPEN et SALAKI,** ainsi que des réseaux communautaires établis, les activités du monitoring de protection dans la région ont été réalisées dans :

- **11 communes couvertes en présentiel :** Balés (Boromo, Yaho, Pa et Siby), Mouhoun (Dédougou, Tchériba, Ouarkoye et Bondokuy), Nayala (Toma), Sourou (Tougan), Banwa (Solenzo).
- **19 communes couvertes à distance :** Banwa (Sanaba et Kouka), Mouhoun (Douroula), Nayala (Kougny, Gassan, Yaba et Yé), Sourou (Di, Gomboro, Kassoum, Kiembara, Lankoue et Toeni), Kossi (Bourasso, Bomborokuy, Nouna, Djibasso, Barani et Madouba).

Cependant, en plus des difficultés liées à la présence des groupes armés non identifiés (GANI), la dégradation de certaines voies, le risque de mines ou d'engins explosifs improvisés (EEI) sur certains axes routiers, le manque de réseau téléphonique dans certaines localités à cause du sabotage des installations par les GANI et l'indisponibilité du carburant dans d'autres, sont entre autres les contraintes majeures pour la couverture de certaines zones telles que Kouka, Lankoue, Barani.

- ## Méthodologie de collecte d'informations

La méthode de collecte de données utilisée, combine à la fois l'approche individuelle et l'approche communautaire, l'approche quantitative et qualitative. L'administration des différents outils à travers des entretiens semi-directifs, a permis de collecter des données désagrégées à l'échelle des communes, qui ont été analysées afin de dégager les tendances de la perception des communautés sur les risques de protection auxquels elles sont confrontées. L'administration des formulaires d'incident de protection a également permis de documenter les incidents de protection rapportés par les individus et les communautés enquêtés. Cette collecte s'effectue de manière mensuelle et rotative auprès d'un échantillon composé « d'informateurs clés » et de « ménages (familles) », de survivant(e)s de violations de droits humains et du droit international humanitaire, tout en s'appuyant sur un réseau de relais communautaires composé de membres de comités locaux de Protection situés au niveau commune et de points focaux communautaires situés au niveau village/localité. Consacrant le principe de la localisation, le dispositif de Monitoring de Protection (Projet 21) mis en place dans la région de la Boucle du Mouhoun, mobilise également les organisations de la société civile telles que **APPEN et SALAKI ; ce qui** permet de compléter la couverture géographique de INTERSOS touchant ainsi plus de communes et de villages, y compris les plus difficiles d'accès. Au cours de la période de rapportage, la collecte d'informations est réalisée par les moniteurs de protection de INTERSOS via les tablettes, avec l'appui des structures communautaires de protection. Les données ont été collectées à travers les outils ci-après suivant les cibles atteintes :

- **16 questionnaires P21 informateurs clefs** administrés au sein des familles d'accueil, de ménages PDI à Nouna (Simbadougou), Tougan, Toma (secteur 01 et 03), Siby, Boromo, Solenzo (Yeressoro) et Dédougou. Ces collectes de données ont concerné **huit (08) femmes** et **huit (08)** hommes.
- **16 questionnaires P21 ménages** administrés au sein des familles d'accueil, de ménages PDI à Nouna (Simbadougou), Tougan, Toma (secteur 01 et 03), Siby, Boromo, Solenzo (Yeressoro) et Dédougou. Ces collectes de données ont également concerné **huit (08) femmes** et **huit (08)** hommes.
- **33 formulaires d'alertes flashs** renseignés dans les localités de Tougan, Kouka, Solenzo, Tansila, Yaba, Nouna, Dédougou, Bomborokuy, Yé, Lankoué, Gomboro, Di, Bondokuy, Toma et Gassan
- **34 formulaires d'incidents de protection** documentant les violations de droits humains et du droit international humanitaire identifiées dans les localités de Tougan, Kouka, Solenzo, Tansila, Yaba, Nouna, Dédougou, Bomborokuy, Yé, Lankoué, Gomboro, Di, Bondokuy, Toma et Gassan.

- ## Points clés issus de la collecte d'informations

Les entretiens réalisés ce mois-ci avec les chefs de ménage et les informateurs clés des localités susmentionnées ont révélé plusieurs défis auxquels font face leurs communautés. Les personnes déplacées internes (PDI) rencontrent diverses difficultés et besoins, notamment en ce qui concerne l'accès aux vivres, aux activités génératrices de revenus (AGR) et aux abris. Ces obstacles rendent leur intégration dans leur lieu d'accueil de plus en plus difficile. Étant donné que leur activité principale était l'agriculture dans leur localité d'origine, ils ressentent la nostalgie de cultiver et de prendre soin de leurs familles ; ce qui les pousse à exprimer un désir manifeste de retourner chez elles. Par ailleurs, à Tougan, Nouna, Dédougou, Solenzo et Siby, les PDI expriment une forte inquiétude concernant l'approche de la saison des pluies ; notamment en ce qui concerne la qualité des logements qu'elles occupent actuellement. Cette situation présente plusieurs risques de protection pour ces personnes notamment des risques d'insécurité alimentaire, de perte de moyens de subsistance traditionnels, de conflits liés à la terre, d'Insalubrité et insécurité des abris.

III. Typologie des déplacements identifiés

Les déplacements internes forcés de populations observés au cours de ce mois sont de type primaire pour les localités de Solenzo, Bèna, Balavé, Bomborokuy, Tchériba, Tani, Boromo et Ouahabou, et des retours pour les localités de Douroula et Kassan. Ils sont inter et intra-communaux et ont été provoqués par des menaces ou des ultimatums d'éviction forcée, des attaques de GANI. La quasi-totalité de ces PDI arrivant dans les nouvelles zones d'installation ont besoin d'abris, d'AME et de vivres. Le tableau ci-dessous montre en détail la tendance des déplacements suivants les localités et le nombre de personnes concernées.

Commune, province, région, Localité de départ	SAT/ZAD	Commune, province, région, Localité d'accueil	SAT/ZAD	# ménages	# personnes	# hommes	# garçons	# femmes	# filles	Types de déplacement	Motifs
Bagassi, Balé, Boucle du Mouhoun, Kaho et Yaho.	Village de Kaho et Yaho	Boromo, Balé, Boucle du Mouhoun, Ouahabou	Famille d'accueil à Ouahabou	05	35	04	11	07	13	Primaire	Déplacement préventif
Dédougou, Mouhoun, Boucle du Mouhoun, Secteur 02	Site officiel de PDI	Douroula, Mouhoun, Boucle du Mouhoun, Douroula	Retour à domicile à Douroula	419	515	300	50	100	65	Retour	Retour de population
Kaya, Sanematenga, centre-Nord, Kalambaogo/Seguenega, Yatenga, Nord, Bakou/Djibo, Soum, Sahel, Borguendé	Village de Kalambaogo, Bakou et Borguendé	Boromo, Balé, Boucle du Mouhoun, Boromo (Secteur 02 et 03)	Famille d'accueil à Boromo (Secteur 02 et 03)	13	86	12	24	19	31	Primaire	Attaque de GA
Yé, Nayala, Boucle du Mouhoun, Mélou	Village de Mélou	Yé, Nayala, Boucle du Mouhoun, Tcheriba et Tani	Famille d'accueil à Tchériba et Tani	100	1,666	480	320	520	346	Primaire	Menace et ultimatum de GA

Barani, Kossi ? Boucle du Mouhoun, Gnimanou	Village de Gnimanou	Bomborokuy, Kossi, Boucle du Mouhoun, Bomborokuy	Familles d'accueil à Bomborokuy	34	34	04	10	04	16	Primaire	Déplacement pendulaire
Tansila, Banwa, Boucle du Mouhoun, Tansila et Ouorowé	Village de Tansila et Ouorowé	Solenzo, Banwa, Boucle du Mouhoun, Balavé	Familles d'accueil à Balavé	200	2,000	320	640	348	692	Primaire	Menace et ultimatum
Solenzo, Banwa, Boucle du Mouhoun, Hameau de culture de Sanvou	Hameau de culture de Sanvou	Solenzo, Banwa, Boucle du Mouhoun, Bèna	Familles d'accueil à Bèna	20	140	45	24	49	22	Primaire	Menace et ultimatum
Tansila, Banwa, Boucle du Mouhoun, Ouorowé	Village de Ouorowé	Solenzo, Banwa, Boucle du Mouhoun, Solenzo	Familles d'accueil à Solenzo	150	1,050	182	336	168	364	Primaire	Menace et ultimatum
Tougan, Sourou, Boucle du Mouhoun, Tougan	Secteur de Tougan	Tougan, Sourou, Boucle du Mouhoun, Kassan	Retour à domicile à Kassan	120	1,162	358	150	400	254	Primaire	Retour
TOTAL				1,061	6,688	1,705	1,565	1,615	1,803		

Tableau 1 Source : Monitoring de protection, INTERSOS avril 2024

IV. Incidents de protection

- **Statistiques**

Incidents — **34** Incidents rapportés

Victimes — **331** Victimes

Localités touchées — **15** Communes touchées

Source : Monitoring de protection P21, avril 2024

Catégorie de violation	Typologie	Nombre
Atteinte au droit à la propriété	Destruction de biens	**5**
	Pillage	**1**
	Extorsions de biens	**1**
	Vol	**1**
Atteinte au droit à la vie	Assassinat	**8**
	Mort par engins explosifs	4
Atteintes à la liberté et à la sécurité de la personne	Arrestation et/ou détention arbitraire et illégale	**2**
	Enlèvement (hors enlèvement d'enfants)	**8**
	Restriction de mouvement	**5**
Atteintes à l'intégrité physique et ou psychique	Coup, blessure, mutilation	1
	Violence psychologique/émotionnelle (hors VBG)	**4**
	Menace/Ultimatum	**3**
Violations graves aux droits des enfants	Enlèvement	**1**
Violences Basées sur le Genre	Agression sexuelle	**1**
Total général		**45**

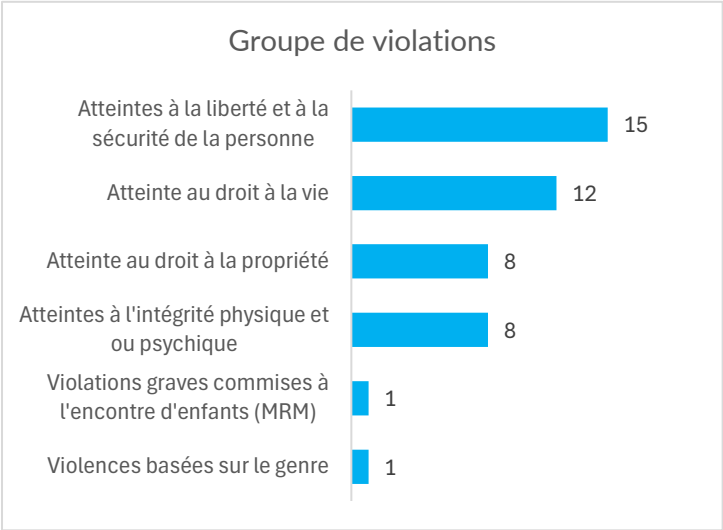
Groupe de violations
Atteintes à la liberté et à la sécurité de la personne
15
Atteinte au droit à la vie
12
Atteinte au droit à la propriété
8
Atteintes à l'intégrité physique et ou psychique
8
Violations graves commises à l'encontre d'enfants (MRM)
1
Violences basées sur le genre
1

Sous violations
Enlèvement (hors enlèvement d'enfants)
8
Assassinat
8
Restriction de mouvement
5
Destruction de bien immobilier,...
5
Violence psychologique/émotionnelle...
4
Mort par engins explosifs
4
Menace/Ultimatum
3
Arrestation et/ou détention arbitraire et...
2
Enlèvement
1
Agression sexuelle
1
Pillage
1
Extorsion/taxe illégale
1
Vol
1
Coup, blessure, mutilation
1

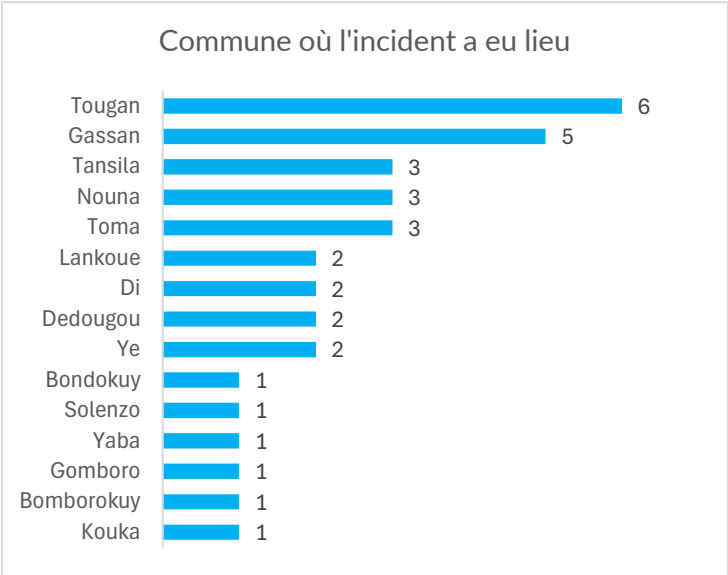
Commune où l'incident a eu lieu
Tougan
6
Gassan
5
Tansila
3
Nouna
3
Toma
3
Lankoue
2
Di
2
Dedougou
2
Ye
2
Bondokuy
1
Solenzo
1
Yaba
1
Gomboro
1
Bomborokuy
1
Kouka
1

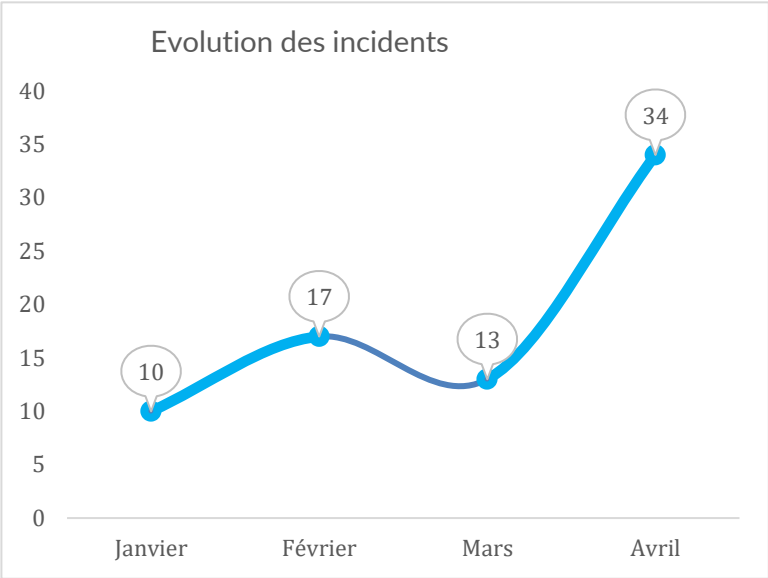
Evolution des incidents
40
35
30
25
20
15
10
5
0
10
17
13
34
Janvier
Février
Mars
Avril

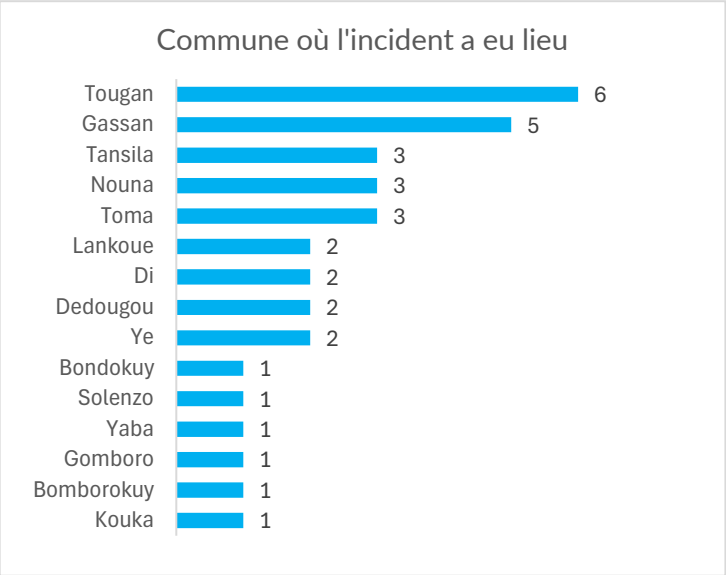

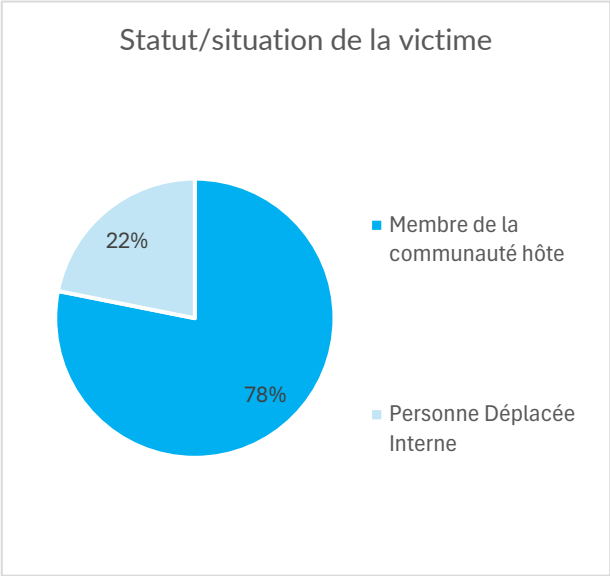

- **Détails sur les incidents**

- ***Incidents portant atteinte à la liberté et à la sécurité de la personne*** : **15** violations de ce groupe ont été enregistrées, touchant **236** personnes dans les communes de Gassan, Yé, Yaba, Toma, Lankoué, Di, Gomboro, Tougan, Tansila, Dédougou et Nouna. Parmi elles, on compte **24 filles,90 femmes,15 garçons,107 hommes.** D'une part, **une (01) femme et 14 hommes** ont été enlevés par des groupes armés, tandis qu'**une (01) femme et cinq (05) hommes** ont été arrêtés et détenus arbitrairement par les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) ou les Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP). Ces personnes ont été emmenées vers des destinations inconnues ou assassinées en brousse ou à la sortie du village, dans des circonstances parfois inexpliquées. D'autre part, **215 personnes (24 filles,88 femmes ,15 garçons, 88 hommes)** ont été victimes de restrictions de mouvement imposées par des groupes armés lors de contrôles irréguliers de Cartes Nationales d'Identité Burkinabè (CNIB) au cours desquels un homme aurait été assassiné en raison de son nom de famille.
- ***Incidents portant sur les violations du droit à la vie :*** **12** violations de ce groupe ont été documentées au cours du mois. Au total, deux (02) femmes et **28** hommes ont été assassinés dans les communes de Tougan, Bondokuy, Nouna, Gassan, Lankoué, Dédougou et Bomborokuy. Parmi ces victimes, une (01) fille, trois (03) femmes, deux (02) garçons et quatre **(04)** hommes sont morts par des EEI dissimulés par les groupes armés en brousse dans les communes de Tougan, Bondokuy et Bomborokuy.
- ***Incidents portant sur les violations du droit à l'intégrité physique/psychique :*** **Huit (08)** violations de ce groupe ont été documentées ayant touché **27** personnes, dont neuf **(09) femmes** et **18 hommes**. Elles englobent les violences psychologique/émotionnelle (hors VBG), les coups et blessures et les menaces/ultimatums perpétrées dans les communes de Solenzo, Gassan, Yé, Yaba, Toma, Lankoué et Di. Ce groupe de violation, a occasionné un climat de psychose au sein des populations de ces localités, entraînant de nombreux déplacements internes forcés primaires vers les zones considérées comme étant plus sûres ; notamment, les chefs-lieux de provinces et de communes.
- ***Incidents portant sur les violations du droit à la propriété :*** **Huit (08)** violations de ce groupe ont été documentées dans les communes de Bagassi et Kougny. Au total, **25 hommes** ont été victimes de

pillage et de destruction des biens privés (vivres et bétails) par incendie et occasionnant par moment un impact émotionnel, en plus de la perte matérielle.

- ***Incident portant sur la violation grave des droits des enfants :*** Pour ce groupe de violation, **un (01) cas d'enlèvement** d'enfant **ayant concerné deux (02) garçons de 16 ans à Kassan, commune de Tougan** a été documenté. Ces victimes ont été enlevées en brousse par des membres de groupes armés puis conduites vers une destination inconnue.
- ***Violences basées sur le genre : Une (01)*** violation liée à la VBG a été enregistrée à Di, dans le Sourou. Il s'agit d'une (01) femme âgée de 30 ans environ qui a été victime d'agression sexuelle à son domicile par un membre de la communauté. La victime aurait été prise en charge au CSPS de Di.

De façon analytique, la perpétuation des violations du droit à la vie (**12 cas** contre **06** le mois dernier) devient de plus en plus préoccupante de même que la violation du droit à la liberté et à la sécurité de la personne (**15 cas** contre **05** le mois dernier). Les provinces de Sourou, du Nayala et des Banwa ont été les plus éprouvées par ces incidents, qui ont affecté indistinctement des civils ; qu'ils soient PDI ou hôtes. La plupart des enlèvements et des assassinats ont été perpétrés par les groupes armés en brousse aux alentours de Tougan, Kassan, Gomboro et Lankoué dans la province du Sourou. Les circonstances entourant ces incidents sont presqu'identiques et récurrentes : les victimes sont enlevées, assassinées ou décèdent après avoir heurté des EEI en brousse, souvent lors de la recherche de produits forestiers non ligneux ou de combustibles, tels que le bois de chauffage et les feuillages. Le manque de vivres et d'opportunités économiques pousse les habitants à braver les blocus malgré la présence accrue des groupes armés en dehors des zones urbaines. Avec l'approche de la saison hivernale, ces risques pourraient encore s'accentuer, car les populations pourraient être tentées de se rendre dans leurs champs malgré la présence des groupes armés et des points de contrôle. Face à ces tendances, une sensibilisation sur les risques d'EEI est nécessaire pour inciter les populations à la vigilance lors de leurs déplacements et de leurs activités.

V. Situation par secteur

V.1. Violence Basée sur le Genre (VBG)

- **Éléments clés**

Au cours de la période, les activités de monitoring de protection ont permis de documenter un (01) cas de violence basée sur le genre (VBG). Il s'agit d'un (01) cas d'agression sexuelle impliquant une femme âgée de la trentaine à Di, dans le Sourou. Par ailleurs, il faut noter que l'évolution du contexte local dans les provinces du Sourou et de la Kossi favoriserait la commission de VBG dans les périodes à venir dans ces localités. En effet, la restriction à la liberté de mouvement à travers le blocus imposé par les GANI dans ces localités depuis un (01) an, en serait la raison principale et pourrait exposer davantage les populations civiles aux risques de VBG, tels que les agressions sexuelles, physiques et les viols. De plus, les femmes et les filles seraient les plus exposé à ces risques de protection significatifs dû aux conditions de vie précaires, telles que le manque d'activité socio-économiques, la promiscuité, le manque d'installations sanitaires adéquates (WASH), les douches en plein air tard dans la nuit, les toilettes non éclairées, etc. De même, elles craignent souvent de s'éloigner de leurs concessions par crainte de représailles des groupes armés et d'autres agresseurs tels que les membres de la communauté et de la famille.

- **Activités de prévention et réponses**

La survivante de VBG identifiée à Di a été prise en charge au CSPS de Di, puis référé à l'agent communal de l'action social de cette localité pour une mise en contact avec leur gestionnaire de cas pour une prise en charge plus spécialisée.
En termes de prévention, **sept (07)** causeries éducatives sur les violences basées sur le genre (VBG) ont été réalisées, portant sur *les six (06) types de VBG et les services de prises en charge disponibles dans la région.* Ces séances ont été organisées à Tougan, Nouna, Toma, Dédougou, Ouarkoye, Di et Safané par les moniteurs de protection et les points focaux des partenaires APPEN et SALAKI. Ces causeries ont touché un total de **320** personnes, comprenant 49 filles,**176** femmes**, 21 garçons** et **74** hommes. L'objectif de ces séances était d'informer les participants sur les différents types de VBG et sur le circuit de référencement. Elles visaient également à sensibiliser sur les conséquences des VBG pour les victimes et leur entourage, ainsi qu'à fournir des moyens de protection et de prévention, dans le but de promouvoir un environnement sûr et respectueux pour les femmes.

V.2. Protection de l'enfance

- **Éléments clés**

Au cours de la période, en raison des menaces/ultimatums de déguerpissement proférés par les groupes armés non identifiés dans les provinces des Banwa et du Nayala, plus précisément dans les villages de Tansila et de Melou, plusieurs déplacements internes forcés ont été observés, composés majoritairement d'enfants. On estime à environ **6,688** le nombre d'enfants déplacés (**1,803** filles et **1,565** garçons), exposés à plusieurs risques de protection, notamment la séparation familiale, la déscolarisation, le travail des enfants, l'exploitation, le recrutement par les groupes armés et le mariage précoce. Ces déplacements touchent en majorité les enfants des communes de Yé et Tansila, qui ont été installés dans les communes de Tchériba, Balavé et Solenzo. Le monitoring se poursuivra dans ses localités afin d'identifier les enfants non accompagnés et séparés. Par ailleurs, les activités de monitoring ont permis de documenter des incidents touchant les enfants dans les communes de Tougan et de Bomborokuy. À Tougan, **deux (02)** garçons d'environ **16 ans** ont été victimes d'enlèvement alors qu'ils étaient en brousse à Kassan. Dans la commune de Bomborokuy également, un EEI avait explosé, tuant sur place **trois (03)** enfants, dont deux (02) filles et **un (01)** garçon.

- **Activités de prévention et réponses**

Au cours du mois, **deux (02)** séances de sensibilisation ont été réalisées à Toma et Tougan, portant sur « *les méfaits des violences sur les droits de l'enfant* », avec la participation de **62** personnes dont 11 filles, **35** femmes, sept (07) garçons, **neuf (09)** hommes Par ailleurs, **deux (02)** garçons séparés et **deux (02)** autres non accompagnés âgés entre 09 et 12 ans, tous des PDI ont été identifiés à Tougan, puis référés à l'action sociale pour une prise en charge spécialisée.

V.3. Personnes ayant des besoins spécifiques

Au cours des activités de monitoring, plusieurs cas de vulnérabilités ont été identifiés au sein des populations déplacées internes (PDI) et des communautés hôtes, principalement en lien avec les déplacements internes forcés. Au total, **39 Personnes à Besoins Spécifiques (PBS)** ont été identifiées dont 25 PDI et 14 hôtes à Dédougou, Toma, Solenzo, Nouna et Boromo, comprenant six (06) garçons ,**27** femmes, **six (06)** hommes. Parmi ces vulnérables, on compte quatre (04) enfants non accompagnés

(ENA) et deux (02) enfants séparés (ES),**25** femmes cheffes de ménages en situation de risque, **trois (03)** hommes, tous parents isolés avec plus de 10 personnes à leur charge, cinq **(05)** hommes vivant avec un handicap physique modéré. De plus, **22** cas de protection ont été identifiés à Solenzo, Boromo et Tougan, tous des personnes déplacées dont trois (03) filles, **16** femmes, **trois (03)** hommes. Ces personnes ont été victimes de violations de droits humains par les groupes armés, tels que les enlèvements, extorsions de biens, violence psychologique et éviction forcée dans leur localité d'origine.

- **Activités de prévention et réponses**

Au cours de la période, le profilage de 45 cas de protection et de 10 Personnes à Besoins Spécifiques (PBS) a été achevé. Ces personnes ont été identifiées dans les communes de Boromo, Dédougou, Tougan, Toma et Solenzo. Cette étape a pour objectif de préparer une assistance en nature d'une valeur de 41 000 FCFA par personne, prévue pour le mois de mai 2024. Les cas de protection concernent quatre (04) hôtes et 41 PDI, incluant 32 femmes et 13 hommes. Quant aux PBS, elles comprennent trois (03) hôtes et sept (07) PDI, parmi lesquels neuf (09) femmes et un homme.

V.4. État de droit

- **Éléments clés**

Au cours du mois, les services d'État civil, de la santé et de la préfecture fonctionnent pleinement dans la province des Balé, et autres chefs-lieux de provinces, tels que Tougan, Dédougou, Nouna, Solenzo et Toma qui desservent à leur tour les autres localités de ces communes. En revanche, les institutions juridiques et judiciaires ne sont fonctionnelles que dans les provinces des Balé et du Mouhoun (Dédougou, chef-lieu de province). Aussi, les services de l'ONI (Office nationale d'identification Burkinabè) et de la DGMEC (Direction générale de la modernisation de l'État Civil) fournissent des prestations d'établissement de carte nationale d'identité et de documents d'état civil aux PDI et hôtes en fonction des besoins exprimés.

- **Activités de prévention et réponses**

Au cours du mois, **144** personnes ont été identifiées au cours des activités de monitoring en besoin de documentation civile (CNIB, extraits, etc.) à Dédougou au secteur 03 et 05. Il s'agit de **63 filles**,**19** femmes, **53 garçons** et **neuf (09)** hommes, toutes des PDI issues de Douroula et Bourasso. Ces personnes ont été référées à la DGMEC (Direction Générale de la Modernisation de l'État Civil) via le HCR pour un appui à l'établissement des documents civils. De plus, la DGMEC, en partenariat avec le HCR, a lancé au cours de ce mois, opération de délivrance de la documentation civile (Cartes Nationales d'Identité Burkinabè et Jugements Déclaratifs/Supplétifs) dans le cadre du projet « Appui à la prévention de l'apatridie et à l'amélioration de l'environnement de protection ». Couvrant, les Personnes Déplacées Internes (PDI) à risque d'apatridie, ainsi que les communautés hôtes des communes de Dédougou, Bourasso et Douroula, du 22 au 25 avril, pour les Jugements Déclaratifs/Supplétifs, un total de 616 documents avait été délivré, dont 187 pour Bourasso, 242 pour Dédougou et 187 pour Douroula. En ce qui concerne les Cartes Nationales d'Identité Burkinabè (CNIB), 1356 personnes dont 87 pour Bourasso et 1269 pour Dédougou, ont été enregistrées.

V.5. Cohésion sociale

- **Éléments clés**

Au cours du mois, dans les ZAD et SAT de la région, la cohabitation entre les PDI et la communauté hôte est restée globalement harmonieuse. En effet, aucun nouveau cas d'effritement de la cohésion sociale n'a été détecté en dehors des anciens cas de suspicions qui existaient dans les différentes ZAD et SAT autour des ressources naturelles, telles que les points d'eau, les latrines, etc. En plus, à l'issue des entretiens lors des visites à domiciles dans les ZAD et SAT, plusieurs communautés (PDI et hôtes) témoignent de l'acceptation mutuelle, malgré les différences culturelles, sociales et religieuses qui existent. Ainsi, cela témoigne de l'impact positif des séances de sensibilisation et certaines activités de prévention quotidiennement réalisées au sein des ZAD et SAT.

- **Activités de prévention et réponses**

Au cours du mois, dans le but de renforcer la cohésion sociale, INTERSOS et ses partenaires OSC APPEN et SALAKI ont organisé **neuf (09)** séances de sensibilisation. Elles ont porté sur le vivre-ensemble, la paix, la gestion des conflits, le respect mutuel, la solidarité et l'entraide. Elles ont touché **606** personnes, dont 53 filles,367 femmes,45 garçons et 141 hommes, dans les communes de Nouna, Lankoué, Solenzo, Toma, Mouhoun et Bomborokuy. Par ailleurs, en collaboration avec la Direction Régionale des Droits Humains, une séance de théâtre forum a été organisée à Dédougou, au sein du site officiel des PDI du secteur 02, le samedi 20 avril 2024. L'objectif était de renforcer les liens communautaires entre hôtes et PDI. Cette journée a réuni environ 500 personnes, PDI et hôte dont 60 filles, 260 femmes, 40 garçons et 140 hommes, y compris les autorités régionales et provinciales.

V.6. Logement, terre et biens

- **Éléments clés**

Durant le mois d'avril, le principal défi pour les PDI de la région reste toujours l'augmentation du coût de loyer, l'indisponibilité des terres exploitables et les expulsions forcées. Pour ce dernier, avec le nombre croissant de PDI, il est relevé un besoin criard en termes de logements. Aussi, vu qu'il n'y a pas assez de maisons disponibles dans les zones et sites d'accueil temporaires pour les PDI dans toutes les zones concernées, particulièrement les chefs-lieux de province, ceux qui arrivent, cherchent refuge dans des familles d'accueil ou tentent de louer des maisons. Cependant, en raison du manque d'activités économiques, beaucoup ont du mal à payer leur loyer et se retrouvent expulsés par leurs bailleurs. Ainsi, **deux (02)** ménages PDI de plus de huit (08) personnes par ménage ont été expulsés à Tougan, dans la province du Sourou, pour plusieurs mois de loyers impayés.

- **Activités de prévention et réponses**

Au cours du mois, **deux (02)** séances de sensibilisation ont été réalisées par les points focaux des OSC partenaires SALAKI et APPEN sur la problématique des logements, terres et biens et sur l'importance pour les PDI de se faire enregistrer par les services de l'action sociale à Dédougou puis dans le village de Soana, dans la province du Mouhoun. Ces sensibilisations ont touché **72** personnes (PDI et hôte) dont cinq (05) filles,38 femmes, trois (03) garçons et 26 hommes.

V.7. Protection à base communautaire

Au cours de ce mois, **20** membres de comité et points focaux du Sourou et de la Kossi ont bénéficié d'un renforcement de capacité à Dédougou et à Tougan sur leur rôle et responsabilité, le monitoring de protection, la PSEA, En plus, ces derniers ont été pleinement impliqués dans le processus d'identification de **39** PBS, de **22** cas de protection et de référencement de **144** personnes. Aussi, **6,688** personnes dont **1,705** hommes, **1,565** garçons, **1,615** femmes et **1,803** filles ont été signalées en déplacement vers des zones considérées comme plus sécurisées dans la région par les réseaux communautaires. Leur contribution a également été remarquable pour le signalement, la réalisation de Théâtre forum, la collecte et la vérification de **34 incidents de protection.** Enfin, grâce à l'approche communautaire, **34 formulaires** P21 ont été administrés. Ces efforts conjugués ont renforcé la capacité de suivi et d'intervention en matière de protection dans la région.

L'ensemble des réseaux communautaires ayant facilité la réalisation du monitoring de protection sont :

- ✓ Dix (10) points focaux mis en place par INTERSOS dont cinq (05) dans la province de la Kossi, et cinq (05) dans le Sourou.
- ✓ Dix (10) volontaires de protection de l'OSC APPEN dont un (01) superviseur à Tougan et les autres couvrant les communes de Di, Dédougou, Gomboro, Tougan, Kiembara, Lankoué, Toma, Bomborokuy, Tchériba et Ouarkoye.
- ✓ Dix (10) volontaires de protection de l'OSC SALAKI dont un (01) superviseur à Dédougou et les autres couvrant les communes de Barani, Bomborokuy, Gomboro, Ouarkoye, Bondokuy, Lanfiera, Bourasso, Gassan, Sanaba et Douroula.
- ✓ Dix (10) comités de protection ont été mis en place par INTERSOS dont cinq (05) dans la Kossi et cinq (05) dans le Sourou, avec un total de 40 membres dont 11 femmes et 29 hommes.
- ✓ 12 comités locaux de protection mis en place par APPEN (06 comités) et SALAKI (06 comités), constitués de 60 membres dont 12 femmes et 48 hommes dans les localités de Safané, Dokuy, Ouarkoye, Lankoué, Toma, Bondokuy, Kouka, Boromo, Zaba, Siby, Solenzo et Dédougou.
- ✓ Plusieurs informateurs clés et relais communautaires identifiés à travers toutes les provinces par les moniteurs et les volontaires de protection des OSC partenaires.

VI. Partage d'informations et coordination

- ➢ Visite de courtoisie du chef de projet protection d'INTERSOS basé à Ouagadougou au **Directeur Régionale des droits humains et de la Promotion de la Citoyenneté et de la Paix de la Boucle du Mouhoun,** le 05 avril 2024. Cette visite avait pour objectif de renforcer la collaboration entre cette structure étatique et INTERSOS.
- ➢ Participation d'INTERSOS à **une rencontre d'échange** portant sur la stratégie d'identification et d'assistance des PBS par INTERSOS et l'action sociale. Cette rencontre a été initiée par le Directeur provincial de l'action humanitaire du Nayala, le lundi 08 avril 2024.
- ➢ Participation d'INTERSOS à une rencontre d'échange sur la réponse humanitaire et de prise de contact avec tous les acteurs humanitaires du Sourou. Cette rencontre a été convoquée par le Haut-commissaire de la province du Sourou à Tougan, le mardi 16 avril 2024.
- ➢ Visite de courtoisie d'une mission de la Direction générale de la modernisation de l'état civil (DGMEC) au bureau terrain INTERSOS de Dédougou, le mercredi 24 avril 2024 dans le cadre de son opération de délivrance de la documentation civile (CNIB et Jugements déclaratifs/supplétifs) dans la région de la Boucle du Mouhoun, du 22 au 25 avril 2024 en

partenariat avec l'UNHCR.

- Participation d'INTERSOS à **une session de travail** organisée par OCHA sur les contraintes d'accès dans la Boucle du Mouhoun. Cette session s'est tenue dans la salle de réunion de la radio SALAKI puis dans celle de l'OCADES du vendredi 19 avril 2024 au lundi 22 avril 2024.
- Participation de INTERSOS, à **la rencontre cluster protection de la Boucle du Mouhoun**, le mercredi 24 avril 2024 à Dédougou dans la salle de réunion de la radio SALAKI.
- Participation de INTERSOS à un atelier de restitution des résultats de l'évaluation territoriale conduite dans la commune de Dédougou par l'ONG IMPACT au travers de son initiative REACH conjointement mise en œuvre avec l'ONG ACTED et UNOSAT, dans la salle de conférence de la chambre de commerce à Dédougou, le jeudi 25 avril 2024.

VII. Recommandations

Province	Localité	Objet	Destinataire	Niveau de mise en œuvre	Commentaires
Mouhoun, Sourou, Kossi, Nayala, Banwa et Balé	Dédougou, Tougan, Nouna, Toma, Solenzo et Boromo.	Assister en vivres les PDI dans les ZAD.	Service régional de l'action humanitaire, PAM	En cours	Urgent
Kossi	Nouna	Initier des campagnes de sensibilisation à travers les mass-médias, sur la problématique des EEI.	AoR/LAM national, cluster protection	Idem	Urgent
Kossi Balé Mouhoun Nayala Banwa	Nouna, Bomborokuy, Djibasso, Boromo, Dédougou, Toma Solenzo.	Assister en abris et en AME les PDI nouvellement installées dans les ZAD.	GSAT/HCR/ cluster protection, NRC	En cours	Urgent
Sourou, Mouhoun,Banwa, Kossi et Balé	Di, Gomboro, Dédougou, Solenzo, Boromo, Toma, Nouna et Solenzo.	Sensibiliser les communautés (PDI et hôtes) sur les thématiques liées aux VBG et l'EAS dans les ZAD.	AoR/VBG, DRC, Word Vision, UNFPA	En cours	En continu

Mouhoun, Sourou, Kossi, Nayala, Banwa et Balé	Dédougou, Tougan, Nouna, Toma, Solenzo et Boromo.	-Sensibiliser sur l'utilisation des latrines, l'importance de l'hygiène dans les ménages sur les SAT/ZAD afin d'éviter la défécation à l'air libre. -Construire des latrines pour renforcer le nombre de celles existantes dans les ZAD de Dédougou, Tougan, Nouna, Toma, Solenzo et Boromo.	UNICEF/Cluster WASH, Service en charge des droits humains, Cluster protection.	En cours	Urgent
Mouhoun, Sourou, Kossi, Nayala, Banwa et Balé	Dédougou, Tougan, Nouna, Toma, Solenzo et Boromo.	- Renforcer les capacités des leaders communautaires en matière de règlement pacifique des conflits à Dédougou. - Faire un plaidoyer à l'endroit des autorités pour la Protection des PDI contre les Évictions Forcées dans la région. - Faire des plaidoyers à l'endroit des structures de développement, pour l'autonomisation des PDI à Dédougou, Tougan, Toma, Nouna et Boromo. - Poursuivre les séances de sensibilisation sur l'importance du vivre-ensemble dans les SAT/ZAD à Dédougou, Nouna, Tougan, Solenzo et à Boromo.	Cluster Protection, INTERSOS, DRC.	En cours	En continu